



28 octobre 2022



Caméras de vidéosurveillance : sécurité ou flicage ?

Après avoir fait l'objet de 3 CSE (dont un exclusivement consacré à ce sujet), les élus ont une nouvelle fois été consultés concernant le projet de mise en place de caméras extérieures au sein de l'institut de la Verrière.

Le but : augmenter la sécurité, filmer et enregistrer pour protéger les biens et les personnes. Jusque-là l'UNSA était favorable à l'idée... Mais c'est dans la mise en pratique que cela se corse. **L'UNSA avait au départ dénoncé le fait que des caméras intérieures et extérieures filmaient les salariés et les patients sans être en totale conformité avec le RGPD**

Puis, les incohérences et l'absence de certains éléments ont poussé l'employeur à revoir sa copie à plusieurs reprises.

Cette fois-ci, nous pouvions imaginer qu'après ces nombreuses maladresses et autres erreurs de débutants (peut-être aussi un manque de travail sur ce dossier pris particulièrement à la légère), la direction de l'établissement nous présenterait un projet honnête, règlementaire, en bref, bien dans les clous.

Est-ce par esprit joueur ou pour entrainer les syndicats à conserver leur vigilance en état d'alerte, la DRH nous a glissé un « Où est Charlie » dans le texte présenté en CSSCT puis en CSE ASS le 18 octobre 2022.

Et oui, un nouveau petit paragraphe est apparu, un détail juridique nous a-t-on dit. Pourtant, chacun sait l'importance des petits astérisques ajoutés en bas de page ! "Le groupe MGEN peut utiliser le dispositif de vidéosurveillance à des fins

disciplinaires et de sanctions."

Qu'ont donc fait les salariés de la Verrière pour mériter ce traitement de faveur ?

Cet ajout, concernant l'utilisation de caméras de vidéosurveillance, pourrait faire jurisprudence. La question se pose maintenant pour tous les établissements ayant ce type de dispositif. Pour L'UNSA, le risque de dérive est réel.

Après une suspension de séance, **le secrétaire du CSE ASS a demandé au nom de l'ensemble des organisations syndicales**, la suppression de la phrase suivante : « *L'entreprise peut valablement produire des images issues de son dispositif de vidéosurveillance à l'appui d'une sanction disciplinaire.* »

L'employeur ayant refusé le retrait demandé, les élus du CSE ASS ont opposé un refus de vote. L'UNSA déplore la décision de l'employeur de passer en force sur un tel sujet, fort de son « 49.3 ».

A bon entendeur, souriez (ou pas), vous êtes filmés...



Avec un peu de retard, un grand bravo aux résidents du Foyer de vie de l'établissement du Royans ainsi qu'à toute l'équipe éducative qui ont confectionné cette magnifique vache à partir de bouchons de bouteilles de lait, présentée au mois de juillet dernier lors de la fête du bleu de St Laurent en Royans.

Enfin, les valeurs de la **MGEN**, ça ne serait pas... ça ?



Bulletin d'adhésion 2022

Le saviez vous ?

Cotisation syndicale et crédit d'impôt : il existe un Crédit d'impôt sur la cotisation syndicale (sauf déclaration aux frais réels) de 66%.

Je soussigné(e) (NOM Prénom) _____

demande mon adhésion à **UNSA-MGEN-VYV**

À compter du _____ Centre de travail _____

Date et lieu de naissance ____/____/____ à _____

Adresse personnelle _____

_____ Tel. _____

Mail _____ @ _____

Fonction/Métier occupé(e) à la MGEN _____

Ancienneté _____

Fait à _____ Le ____/____/20__

Signature

Paiement par chèque ou par virement bancaire
RIB accessible depuis notre site: www.unsa-mgen.fr

Pour un paiement en plusieurs fois, contactez nos trésoriers

À retourner à (en 'lettre suivie' de préférence)

UNSA-MGEN
7 square Max Hymans 75015 PARIS

Cotisation 2022

Base de calcul: Salaire brut Mensuel « imposable »	cotisation annuelle	Reste à charge annuel déduction faite du crédit d'impôt de 66%	Reste à charge mensuelle déduction fait des 66% de credit d'impot
jusqu'à 1600€	48 €	17 €	1,42 €
de 1601 à 1800€	55 €	19 €	1,58 €
de 1801 à 2000€	64 €	22 €	1,83 €
de 2001€ à 2400€	73 €	25 €	2,08 €
de 2401 à 2800€	88 €	30 €	2,50 €
Plus de 2800€	99 €	34 €	2,83 €

Contact Trésorerie:

Eric David :
edavidsi@mgen.fr

Philippe GOUBET
pgoubet26@mgen.fr

Nous
sommes là
pour vous
aider !